



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### auto-entrepreneurs

Question écrite n° 104220

#### Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le rapport d'évaluation du groupe UMP de l'Assemblée nationale sur le régime de l'auto-entrepreneur. Si l'UPA accueille favorablement la proposition qui consisterait à radier les auto-entrepreneurs qui déclareraient un chiffre d'affaires nul pendant 18 mois elle serait néanmoins plus favorable à réduire cette période de six mois et ainsi la porter à douze mois. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer comment il entend répondre favorablement à cette proposition.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104220

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

**Ministère attributaire :** Redressement productif

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 avril 2011, page 3258

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)